

DEPARTEMENT DE L'AUBE

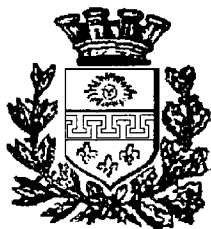
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



27 mai 2026
2026-100

Date de la convocation

21.05.2026

Date de publication

21.05.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 27

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,
le

Le Maire

Le vingt-sept mai deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le vingt et un mai deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Kenan SÜSLÜ donne pouvoir à Estelle BOMBERGER-RIVOT.

Absent excusé : Sébastien WATELET.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Madame Marie-Claude GUELIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

**ASSOCIATION LES BELLES NOGENTAISES :
DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

L'association Les Belles nogentaises participe tous les ans aux commémorations et cérémonies de mémoire, en mobilisant des véhicules et des figurants en costume d'époque.

Par ailleurs, elle occupe depuis 2022 un ancien garage sur la route de Paris qu'elle fait vivre par des animations et expositions. Grâce à l'intervention des membres de l'association, l'ancien garage Robert a pu être aménagé et décoré avec du mobilier et du matériel ancien. Il permet de doter l'une des entrées de la ville d'un élément de décor « vintage » qui rappelle le Nogent d'autrefois.

Afin de poursuivre les travaux d'entretien du bâtiment, l'association souhaite remplacer quelques vitres, repeindre certains murs et consolider la couverture. Pour cela, l'association Les Belles nogentaises demande une subvention exceptionnelle à la ville couvrant uniquement l'achat des fournitures et matériaux, pour un montant global de 700 €.

Monsieur Sébastien Watelet quitte momentanément la séance et ne prend pas part.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 700 € à l'association Les Belles Nogentaises ;
- dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- dit que le montant sera versé sur présentation des factures acquittées par l'association.

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Jérôme CESVET, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Membres s'étant abstenus : Christian ROBERT, Antonio CORREIA.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 25 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Marie-Claude GUELIN